

Avant de partir en vacances, pensez à soutenir votre association !



Chers Adhérents, Chers donateurs,

Une fois n'est pas coutume. Votre 76^{ème} bulletin d'information est consacré au 5^{ème} colloque international de l'Appel de Paris, organisé par l'ARTAC et l'ECERI à Bruxelles, dans les locaux de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. Ce colloque a fait état de nos découvertes en matière d'électrohypersensibilité (EHS) et de

sensibilité multiple aux produits chimiques (MCS). Un groupe de travail international a donc été créé pour faire reconnaître les deux affections par l'OMS et une déclaration scientifique est en cours de promulgation au plan international.

Dans le sillage de cet événement de portée considérable, sans doute doit-on insister sur la qualité exceptionnelle du conseil d'administration et des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'ARTAC qui se sont déroulés le 12 juin dernier à Paris dans la Maison des Associations du XV^{ème} arrondissement. Le prochain bulletin (septembre 2015) y sera entièrement consacré. Mais disons d'ores et déjà, que le site de l'ARTAC (artac.info) est très fréquenté : près de 16 000 visites chaque mois, en outre, du point de vue de l'intérêt prodigué par nos recherches, l'ARTAC est au 3^{ème} rang national des institutions se consacrant aux recherches contre le cancer. Cela bien sûr va nous conduire à demander la reconnaissance d'utilité publique.

Un très grand merci donc à tous, car c'est grâce à vous si l'ARTAC est aujourd'hui en plein essor et de plus en plus reconnue.

Bonnes vacances !

Bulletin d'information cancérologique
n°76, Juin 2015

Dans ce numéro :

- Le 5^{ème} colloque de l'Appel de Paris
- Projet d'amendement au Statut de Rome
- Prévention environnementale des cancers. Expo Internationale de Milan
- Entrée en phase Nationale du Brevet

Pour plus de renseignements connectez-vous sur
www.artac.info

Chaque don donne droit à une déduction fiscale à l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Votre DON de :	ne vous coûte que :
50 €	17 €
200 €	68 €

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune, la déduction fiscale est de 75% du montant dans la limite de 20% de vos revenus imposables (www.isf-cancer.com).



Comme annoncé lors du précédent bulletin, le Conseil d'administration ainsi que les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'ARTAC se sont tenus le 12 Juin. Le point nouveau est la décision qui a été prise de faire reconnaître l'ARTAC comme une Association d'utilité publique, ce qui permettra aux adhérents de bénéficier de la déduction fiscale, ce qui n'était pas le cas, et renforcera la légitimité de l'Association.

La vie de l'ARTAC

5^{ème} colloque de l'Appel de Paris



Ci-dessus, le Pr Janos Frühling qui ouvrait le Colloque en tant que secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique

La plupart des intervenants ont souligné le fait que depuis les années 1960, plusieurs milliers d'études (1 800 entre 2007 et 2012 selon le rapport BioInitiative) ont démontré sans équivoque la nocivité des faibles expositions prolongées aux champs électromagnétiques (CEM),

et en particulier la possibilité d'induction des cancers.

Le **Pr Lennart Hardell** (Suède), auteur de nombreuses publications sur les liens entre utilisation du téléphone portable et tumeurs au cerveau, et pionnier en la matière – ses travaux ayant permis le classement des rayonnements de la téléphonie mobile radiofréquences dans la catégorie champs électromagnétiques cancérogènes possibles par l'OMS – a rappelé que le *syndrome d'électrohypersensibilité* n'était pas nouveau. Dans les années 1960, les Soviétiques ont reconnu l'apparition de la maladie des micro-ondes durant la Deuxième Guerre Mondiale. Une publication soviétique de 1970 décrivait les effets secondaires possibles des radars et postes de radio. Jusqu'au quart du personnel militaire travaillant avec cet équipement souffrait de symptômes tels que fatigue, étourdissements, maux de tête, ainsi que problèmes de concentration, de mémoire et de sommeil. Il a particulièrement souligné le scandale majeur des conflits d'intérêts autour de cette question. Il a notamment dénoncé le fait que seules des personnes ayant des liens avec les opérateurs siègent dans tous les comités décisionnaires, les experts indépendants en étant systématiquement écartés.

Le **Pr David Carpenter** (USA), ancien doyen fondateur de l'école de santé publique de l'Université d'Albany (New York) dirige l'*Institute for Health and the Environment* de cette université. Expert dans l'étude des relations entre maladies et exposition aux polluants chimiques et/ou électromagnétiques, il a coordonné dans les années 1980 le New York Power Lines Project, projet d'études de grande envergure qui a permis de confirmer le risque accru de leucémie chez les enfants surexposés aux champs magnétiques émis par des lignes à haute tension. Il est également le coéditeur des rapports « BioInitiative » de 2007 et 2012 signés par une quinzaine d'experts indépendants, qui ont résumé des centaines d'études sur les effets biologiques des CEM et qui recommandent l'adoption de limites d'exposition basées sur ceux-ci. Selon le Pr Carpenter, les preuves sont assez solides pour déclarer que l'hypersensibilité électromagnétique est réelle, s'accompagnant de divers symptômes non spécifiques longtemps qualifiés de neurasthénie.

Le **Pr Dominique Belpomme** a rappelé que depuis cinq ans, il a personnellement examiné 1213 patients, dont 90 % véritablement électrohypersensibles et/ou atteints de MCS, et mis au point une série de tests biologiques objectifs pour en faire le diagnostic. Ces tests révèlent une hypoperfusion sanguine (défaut de circulation du sang) du cerveau et une ouverture de la barrière hématoencéphalique qui normalement protège le cerveau contre les toxines.

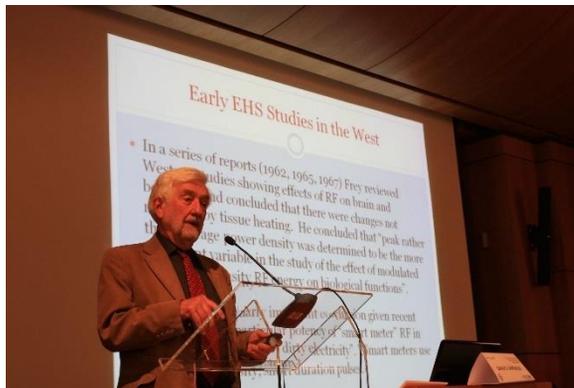
Ci-dessous, une photo de l'auditorium Albert II avec en premier plan les principaux orateurs de ce colloque,



Ci-dessus, le Pr Dominique Belpomme lors de l'introduction du colloque,



Ci-dessus, le Pr Lennart Hardell (Suède),



Ci-dessus, le Pr David O. Carpenter (USA)

Pour plus de renseignements connectez-vous sur www.artac.info

La vie de l'ARTAC



Ernesto Burgio (Italie)



Magda Havas (Canada)



William Rea (USA)



Igor Belyaev (Slovaquie)

L'hypersensibilité chimique et électromagnétique sont en fait deux aspects d'une même affection, partageant les mêmes types d'anomalies dans le sang et le cerveau. "Ces résultats restent à confirmer dans le cadre d'études internationales, mais les connaissances scientifiques sont aujourd'hui suffisantes pour que les gouvernements reconnaissent cette maladie. »

Le **Dr Ernesto Burgio** (Italie), pédiatre, est président du comité scientifique de l'*International Society of Doctors for the Environment (ISDE)*, consultant auprès de l'OMS en formation en santé environnementale, membre du comité scientifique de l'ARTAC et de l'ECERI, et depuis 10 ans expert en épigénétique (étude des facteurs acquis) du cancer et autres maladies. Pour lui, « l'hypersensibilité chimique et électromagnétique sont des affections sentinelles, prédictives d'autres maladies ... L'environnement change trop rapidement, si bien que l'organisme n'arrive plus à s'adapter. »

Madame le **Dr Magda Havas** (Canada) a présenté, en tant que porte-parole, ***l'Appel Scientifique International pour une meilleure protection contre les expositions aux champs électromagnétiques***, lancé le 11 mai dernier par 190 scientifiques dans 39 pays. Cet appel qui a reçu un écho important dans la presse internationale met en demeure l'OMS de revoir ses seuils de protection pour la population.

A 80 ans, le **Dr William Rea** (USA), ancien chef de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital des Vétérans de Dallas et pionnier en matière de médecine environnementale, exerce et dirige toujours l'*Environmental Health Center* qu'il a fondé à Dallas. Il a traité plus de 30 000 patients sensibles à l'environnement et atteints de maladies chroniques dégénératives et a formé des centaines de médecins à ces nouvelles pathologies.

Parmi les principaux facteurs à l'origine d'hypersensibilités environnementales, il pointe les moisissures, le monoxyde de carbone, les pesticides, les solvants, les perturbateurs endocriniens, les métaux lourds et les vaccins.

Le **Dr Igor Belyaev**, Ingénieur en physique et docteur en radiobiologie, dirige aujourd'hui le laboratoire de radiobiologie à l'Institut de recherche sur le cancer de Slovaquie. Sommité dans le domaine des effets biologiques des CEM et expert auprès de l'OMS, il a notamment remporté le prix de l'étude la plus déterminante publiée dans la revue *Bioelectromagnetics* entre 2006 et 2010. Il a expliqué que les effets des CEM dépendent de très nombreuses variables physiques et biologiques ignorées de la plupart des études actuelles : fréquence(s) de l'onde porteuse, largeur de la bande passante, modulation qui est le message greffé sur l'onde porteuse, comme la musique diffusée par une radio AM (Amplitude Modulation), traits physiologiques individuels, et particulièrement concentration corporelle en capteurs de radicaux libres, antioxydants et métaux divalents (métaux lourds transporteurs d'ions comme le calcium).

D'autres intervenants ont fait état de leurs travaux relatifs aux effets sanitaires des champs électromagnétiques dont le **Pr André Vander Vorst** (Belgique), le **Pr Olle Johansson** (Suède), le **Pr Gérard Ledoigt** (France). Le **Pr Michael Kundi** (Autriche) a fait état quant à lui des difficultés d'évaluer objectivement les liens entre l'intolérance environnementale idiopathique et l'exposition aux champs électromagnétiques, reconnaissant l'importance des travaux menés par l'ARTAC. Les **Drs Joachim Mutter** et **Peter Jennrich** (Allemagne) ont enfin présenté leur expérience clinique de la toxicité des métaux lourds, particulièrement du mercure, en interaction avec les champs électromagnétiques.

Pour plus de renseignements connectez-vous sur www.artac.info

La vie de l'ARTAC



De gauche à droite : Olle Johansson, Lennart Hardell, William Rea, Magda Havas, Michèle Rivasi, David Carpenter, Jean Huss, Dominique Belpomme et Ernesto Burgio.

A l'issue de ce colloque, a été officiellement créé un groupe de travail international indépendant destiné à faire reconnaître par les organismes nationaux et internationaux, en particulier par l'OMS, et l'ONU les hypersensibilités chimique et électromagnétique dans la classification internationale des maladies sur la base des nouvelles données scientifiques. Par ailleurs, une déclaration scientifique internationale sur l'existence et la reconnaissance de ces affections a été discutée lors d'une table ronde animée par le Pr. David O. Carpenter (USA) en présence de la députée européenne Michèle Rivasi.

Les recherches de l'ARTAC



A l'occasion de l'exposition internationale de Milan, le **Pr. Dominique Belpomme** fut invité le samedi 30 mai à Milan pour y présenter les travaux de recherche de l'ARTAC en matière de *prévention environnementale des cancers*. Il y retrouva entre autres le **Pr Luc Montagnier**, Prix Nobel de médecine 2008.



Concernant la découverte du Marqueur BM2706/05 en tant que marqueur naturel des cancers, l'ARTAC a déposé une demande de brevet le 25 octobre 2012.

Le 25 mai 2015, cette demande de brevet est entrée en phase nationale et régionale. Les pays suivants ont été sélectionnés pour la phase nationale : Etats-Unis, Canada, Maroc, Egypte, Tunisie, Russie, Chine, Japon, ainsi que les zones Europe et OAPI. L'OAPI compte 17 États membres : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Équatoriale, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Guinée Bissau, le Sénégal, le Togo et enfin l'Union des Comores.

Pour plus de renseignements connectez-vous sur www.artac.info